

## Conseil des relations internationales et des étudiants étrangers de l'université de Poitiers

Composition à compter du 7 avril 2025

La Présidente de l'université de Poitiers,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-1 à L. 712-3 et D. 714-11 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers, notamment leur annexe 3 ;
- Vu les statuts du service universitaire des relations internationales et des étudiant(e)s étranger(ère)s, notamment leur article 7 ;
- Vu la délibération n°CA-02-12-2024-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 2 décembre 2024 portant élection de Virginie LAVAL, présidente de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°CA-11-12-2024-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 11 décembre 2024 portant élection de Stéphane MOTTE, vice-président Politique internationale de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°CA-11-12-2024-05 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 11 décembre 2024 portant élection des membres du Conseil des relations internationales et des étudiants étrangers ;
- Vu l'acte d'affectation en date du 4 janvier 2022 de Madame Caroline BELAN-MENAGIER en qualité de directrice du service universitaire des relations internationales et des étudiants étrangers, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- Vu l'arrêté de nomination des membres du Conseil académique avec voix consultative au Conseil des relations internationales et des étudiants étrangers en date du 7 avril 2025

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup> : Membres de droit du Conseil des relations internationales et des étudiants étrangers

Madame	BELAN-MENAGIER Caroline	<i>Directrice du Service des relations internationales et des étudiants étrangers</i>
Madame	MAGET-SIEGEL Laurence	<i>Directrice du CROUS Représentant(e) dans la région académique de l'organisme chargé de la gestion des bourses aux étudiants étrangers</i>

#### Article 2 : Représentants du Conseil d'administration au Conseil des relations internationales et des étudiants étrangers

Monsieur	HELBERT David	<i>Personnel enseignant</i>
Madame	JOHNSON-GOLIGER Jennifer	<i>Personnel enseignant</i>
Monsieur	LEBLANC Paul	<i>Personnel enseignant</i>
Monsieur	BOSMAN Sasha	<i>Étudiant</i>
Madame	JEZEQUEL Lou	<i>Étudiant</i>
Madame	ZWEERS Léa	<i>Étudiant</i>

#### Article 3 : Personnalités extérieures désignées au Conseil des relations internationales et des étudiants étrangers

Vacants

#### **Article 4 : Membres du Conseil académique avec voix consultative désignés par la Présidente**

##### **1. Membres titulaires**

Madame	BLOCH Béatrice	<i>Personnel enseignant</i>
Madame	ESPECEL Catherine	<i>Personnel enseignant</i>
Madame	JOLLET Anne	<i>Personnel enseignant</i>

##### **2. Membres suppléants**

Madame	DELPECH Nathalie	<i>Personnel enseignant</i>
Madame	LAMPROU Effrosyni	<i>Personnel enseignant</i>
Monsieur	RIDEAU Frédéric	<i>Personnel enseignant</i>

#### **Article 5 : Présidence du Conseil des relations internationales et des étudiants étrangers**

Le Conseil des relations internationales et des étudiants étrangers est présidé par la Présidente de l'université de Poitiers, Virginie LAVAL.

En cas d'absence ou d'empêchement, ledit Conseil est présidé par Stéphane MOTTE, vice-président Politique internationale de l'université de Poitiers.

#### **Article 6 : Publicité et exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 7 avril 2025

La Présidente de l'université de Poitiers,

**Virginie LAVAL**